



PAR COURRIEL

Québec, le 8 janvier 2025

Madame Caroline Roy
Présidente-directrice générale
Centre intégré de santé
et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
1, 9^e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9

Madame la Présidente-Directrice générale,

La présente constitue une réponse à votre lettre datée du 27 juin 2024 qui a pour objectif de demander au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de vous octroyer un financement récurrent de 903 315,63 \$ pour l'année financière 2024-2025 afin de combler le manque à gagner nécessaire à la transformation d'une unité d'hébergement pour personnes multihandicapées pour en faire une unité de réadaptation de dix places de style hébergement et une place de répit. Cette unité jeunesse vise à favoriser le maintien des jeunes présentant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA) dans leur famille naturelle ou leur ressource, lorsque ceux-ci seront stabilisés.

Le MSSS reconnaît l'importance des besoins en hébergement pour les enfants et les adolescents âgés de 7 à 17 ans ayant une DI, un TSA ou une déficience et il est attendu que ce milieu répond aux besoins des enfants et qu'il leur offre un milieu de vie respectant les différentes normes architecturales en vigueur. Toutefois, il ne dispose pas de crédits suffisants pour répondre favorablement à votre demande.

Veuillez agréer, Madame la Présidente-Directrice générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Caroline de Pokomandy-Morin

c. c. M. Frédéric Abergel, Santé Québec
M^{me} Geneviève Biron, Santé Québec
M^{me} Evelynne Grenier-Ouimette, CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue
M^{me} Kathleen Munger, MSSS

N/Réf. : 24-PF-00403